

Badminton

Lieu de pratique : CREPS Wattignies, 11 Rue de l'Yser, 59139 Wattignies

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 11e Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Toute situation ou tout cas non prévu par le présent règlement sera arbitré par le Comité d'organisation.

Article 1 : Cadre général

La compétition de badminton des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise (JNSE) se déroule selon les règles officielles de la Fédération Française de Badminton (FFBaD). Certaines adaptations peuvent toutefois être apportées afin de tenir compte du contexte spécifique des JNSE et leurs rencontres sportives interentreprises.

Article 2 : Définition des catégories

Catégories d'âge :

- **+ de 40 ans** : catégorie ouverte exclusivement aux participants nés en **1986 ou avant**.
- **Open** : catégorie ouverte à tous les participants sans limite d'âge.

Catégories de sexe :

- Femmes
- Hommes

Article 3 : Tournois proposés

Tournoi masculin et féminin :

Pour chaque catégorie d'âge proposée (+ de 40 ans, Open), un tournoi par équipe est proposé et chaque rencontre comprend 3 matchs :

- Deux matchs en simple (Joueur 1 des deux équipes, puis joueur 2 des deux équipes)
- Et un match en double

13 AU 17 MAI 2026

Tournoi mixte :

Pour chaque catégorie d'âge proposée (+ de 40 ans, Open), un tournoi par équipe est proposé et chaque rencontre comprend 3 matchs :

- Deux matchs en simple (un match féminin, puis un match masculin)
- Et un match en double mixte

Les participants peuvent prendre part au tournoi mixte et genre.

Article 4 : Composition des équipes

Chaque équipe peut être composée de 2 à 4 joueurs. L'équipe doit répondre aux critères de nombre sur le terrain en fonction du match disputé (simple ou double).

Article 5 : Format de la compétition et déroulement d'un match

La compétition se déroule sous forme de **tournoi par équipe**, réparties en **poules**.

Elle comporte :

- Une phase de qualifications
- Une phase finale

(Ou sous la forme d'un championnat unique, en fonction du nombre d'équipes engagées dans l'épreuve).

Déroulement d'un match :

Les matchs sont disputés au **meilleur des 3 sets**

Chaque set se joue en **21 points**, sans application de la règle des deux points d'écart (premier arrivé à 21).

Article 6 : Classement et récompenses

Voici le barème de points (pour les phases de poules).

- **3 points** → victoire **3-0**
- **2 points** → victoire **2-1**
- **1 point** → défaite **1-2**
- **0 point** → défaite **0-3**
- **-1 point par match forfait**

En cas d'égalité de points au classement **entre 2 équipes** et plus, le classement est déterminé selon les critères suivants :

1. Le nombre de points ayant été marqué lors des rencontres directes entre les équipes concernées
2. La différence entre le nombre de matchs gagnés et le nombre de matchs perdus sur l'ensemble des rencontres disputées dans la poule
3. La différence entre le nombre de sets gagnés et le nombre de sets perdus sur l'ensemble des rencontres disputées dans la poule

Les **récompenses** sont attribuées aux **trois premières équipes** de chaque tournoi.

Article 7 : Équipements et matériel

Les participants doivent venir avec leur **raquette personnelle**. Ils doivent porter une tenue sportive adaptée à la discipline.

Les volants utilisés sont des **volants à plumes homologués, fournis par l'organisation**.

Article 8 : Règles de jeu et arbitrage

Les rencontres se déroulent en **auto-arbitrage**, conformément à la pratique courante du sport d'entreprise. Un juge arbitre est présent et garant de l'organisation de l'épreuve.

En cas de blessure et en l'absence de remplaçant, il est possible de faire appel à un joueur d'une autre équipe (même entreprise ou autre).

Conditions obligatoires :

1. Accord du responsable de l'équipe adverse,
2. Accord du responsable de l'équipe d'origine du joueur,
3. Validation par un officiel de l'épreuve.

Conséquence : tout match joué avec un joueur extérieur est automatiquement perdu (score équivalent à un forfait).

Sauf spécifications particulières, les règles de la **Fédération Française de Badminton** s'appliquent.

Article 9 : Sécurité et comportement

Les participants doivent adopter une attitude respectueuse, fair-play et conforme aux valeurs du sport d'entreprise.

Toute conduite dangereuse, violente ou contraire à l'esprit de l'épreuve peut entraîner :

1. L'arrêt d'un match,
2. La perte de la rencontre,
3. Sanctions disciplinaires

Article 10 : Annexes et informations complémentaires

Tableaux de compétition et informations pratiques accessibles quelques jours avant la compétition sur le site des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise.

LILLE MÉTROPOLE

13 AU 17 MAI 2026